

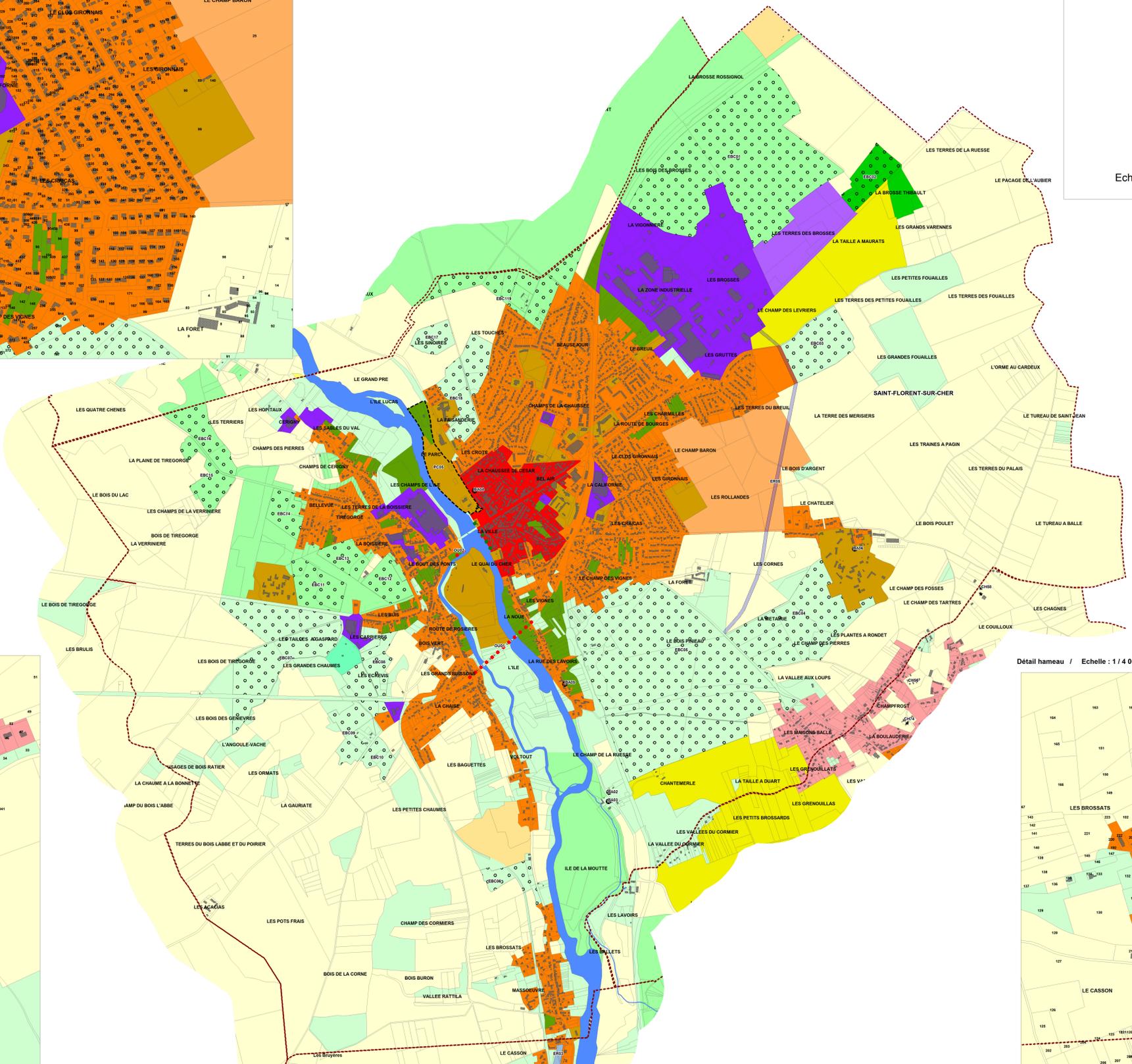
- Prescriptions**
- Emplacement réservé
 - Espace boisé classé
 - Bâtiment susceptible de changer d'affectation
- Patrimoine à préserver ou à valoriser**
- Arbre remarquable
 - Bois et étangs
 - Ouvrages liés à l'eau
 - Calvaire
 - Autres ouvrages bâtis
 - Haies, alignement d'arbres
 - Mares
 - Viaduc, anciens ponts
 - Bâtiment remarquable
 - Ensembles bâtis ou aménagés
- Chaque élément possède un identifiant. Voir les détails dans le document joint

- Zonage**
- Ua : bâti ancien
 - Ua1 : bâti ancien dans projet d'ensemble
 - Ub1 : secteur habitat de la ZAC du Bois d'Argent
 - Uc : Hameaux pouvant être densifiés
 - Ue : équipements publics
 - Ux : secteur d'activité mixte
 - Ux1 : secteur d'activité de la ZAC Terres des Brosses
 - Uxer : secteur dédié aux projets projets photovoltaïques
 - A : agricole
 - Ab : agricole ayant des enjeux de biodiversité
 - Ac : activités d'extraction, carrières
 - Ap : agricole ayant des enjeux paysagers ou patrimoniaux
 - N : naturel
 - Nb : naturel ayant des enjeux de biodiversité
 - Ng : secteur dédié à l'accueil ou installation des Gens du Voyage
 - Nj : naturel à vocation jardins portagers ou d'agrément
 - Nl : naturel à vocation loisirs
 - Np : naturel ayant des enjeux paysagers ou patrimoniaux
 - 1AU : extension d'urbanisation à vocation habitat-mixte
 - 1AUx : extension d'urbanisation à vocation activité
 - 2AU : extension d'urbanisation future à vocation habitat-mixte

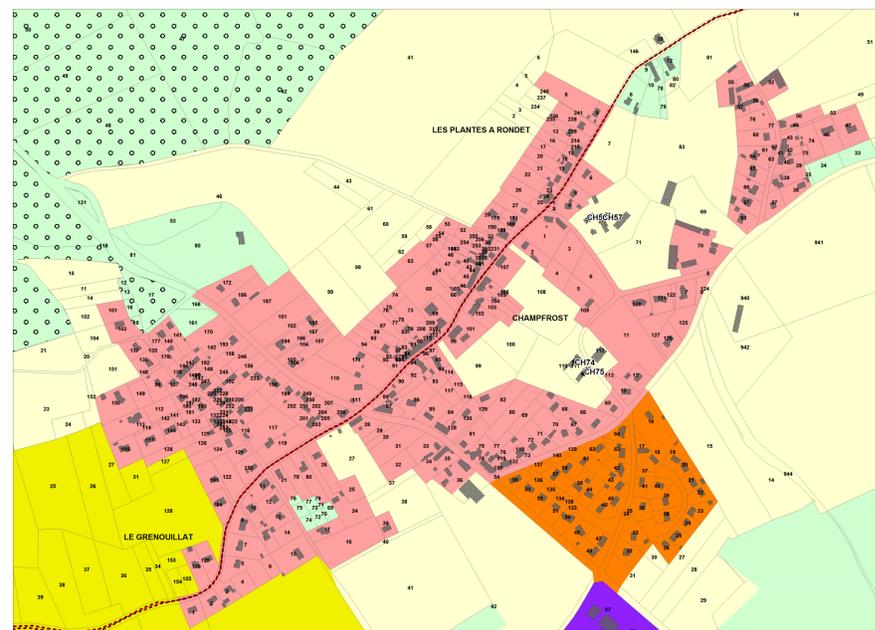
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DE FERCHER PAYS FLORENTAIS

PIECE N° 4-2-8
SAINT FLORENT SUR CHER
REGLEMENT GRAPHIQUE

Echelle : 1 / 10 000



Détail hameau / Echelle : 1 / 4 000 m



Détail hameau / Echelle : 1 / 4 000 m

